

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4862>



Appel à la création d'un comité de soutien aux militants poursuivis pour leurs actions de fraternité et de solidarité en Romeurope des étrangers

Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2016

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Roms -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Deux militants associatifs sont [poursuivis pour violences volontaires](#) sur des policiers alors qu'ils tentaient de mettre à l'abri du froid des personnes âgées et malades mais aussi des enfants, des femmes et des hommes expulsés en plein hiver et au petit matin de leur bidonville de Noisiel (77). Aucune disposition de mise à l'abri des personnes n'avait été prise, que ce soit par la collectivité locale à l'origine de l'expulsion, ou par la préfecture qui en était le maître d'œuvre.

Ces « violences volontaires » sont une qualification abusive : les blessures des policiers municipaux ont été causées par une bousculade involontaire.

Plusieurs heures après cette bousculade, deux militants ont été interpellés, l'un brutalement, par des hommes dépourvus de signe distinctif qui se sont avérés être des policiers en civil.

Malgré le revirement d'un policier affirmant finalement qu'il y avait eu une bousculade et qu'il n'avait pas été volontairement blessé, les contradictions évidentes des policiers, et l'absence d'éléments à charge hormis les déclarations de certains d'entre eux, le Tribunal de grande instance de Meaux a condamné les deux militants à verser environ 5000 euros aux policiers, à la Mairie et au Trésor public. Un appel est en cours.

Cette affaire n'est pas isolée. Dans d'autres villes en France, des militants sont poursuivis et condamnés abusivement pour des actes qui ne relèvent que d'une solidarité envers des étrangers et des précaires.

Un **comité de soutien** est en cours de constitution, avec trois objectifs :

- ▶ obtenir la relaxe des militants associatifs poursuivis,
- ▶ fédérer une voix forte contre toutes les poursuites de militants associatifs engagés dans des actions de solidarité et de fraternité envers les étrangers et les précaires
- ▶ obtenir une instruction rigoureuse des plaintes pour outrages, rebellions ou violences sur des détenteurs de l'autorité publique, qui sont trop souvent fondées sur les seuls procès-verbaux de policiers plaignants ou de leurs collègues.

Le Comité appelle les organisations associatives, syndicales, les personnalités investies pour la défense des libertés individuelles et collectives à le rejoindre dans le comité de soutien afin de manifester leur soutien aux militants poursuivis, obtenir gain de cause, et garantir aussi par là un avenir démocratique à notre pays.

Liste des premiers membres du Comité de soutien :

Aset 93
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Romeurope du Val Maubuée
Convivances
Gisti
Hors la Rue
Ligue des Droits de l'Homme
MRAP
Romeurope 94
Secours Catholique
Union Juive Française pour la Paix